

Dossier de presse du

PRIX

LITTÉRAIRE

DE L'ENS PARIS-SACLAY  
EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE CACHAN

19<sup>e</sup> édition - 19 mars 2019

université  
PARIS-SACLAY

école —————  
normale —————  
supérieure —————  
paris-saclay —————



## SOMMAIRE

■ Présentation du prix littéraire de l'ENS Paris-Saclay	3
■ L'École normale supérieure Paris-Saclay	5
■ Cachan, ville universitaire, ville d'artistes	6
■ L'auteur lauréat et le livre	8
■ L'artiste lauréat	9
■ Annexes :	
Le règlement du prix littéraire	10
La composition du jury	12
La liste des ouvrages	13
Les délibérations du jury	14
■ Contacts presse	16

# PRÉSENTATION DU PRIX LITTÉRAIRE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE PARIS-SACLAY

## ■ La création du prix

Partant du simple constat que les élèves de l'école sont des lecteurs curieux, attentifs et émettant des avis intéressants, la librairie Chroniques de Cachan a proposé à l'École normale supérieure de Cachan (désormais École normale supérieure Paris-Saclay), en l'an 2000, d'organiser un prix littéraire ayant pour objet principal de faire élire par les étudiants un premier roman francophone paru au cours de l'année écoulée.

Dans un contexte de volonté d'ouverture culturelle, ce projet a été très vite accepté par la direction de l'École. La ville de Cachan s'y est associée dès sa création, en offrant l'œuvre d'un artiste plasticien de la ville en récompense du prix.

## ■ Le comité de lecture et le jury

Chaque année, un comité de lecture constitué de membres de l'École est chargé de mener à bien le projet, pour lequel un règlement a été établi (voir annexe).

Parallèlement, un jury de quinze élèves représentant la diversité des disciplines enseignées à l'ENS Paris-Saclay est constitué sur la base du volontariat.

## ■ La désignation du lauréat et le choix de l'œuvre d'art

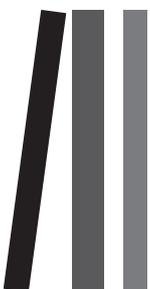
Au terme d'un travail de concertation, le comité de lecture a arrêté une liste de quinze premiers romans écrits en français (voir annexe), et les jurés ont disposé de cinq mois (entre septembre 2018 et février 2019) pour lire chacune des œuvres, les analyser et en débattre.

Les délibérations finales réunissant les membres du jury ont eu lieu le 22 février 2019.

Conformément au règlement, le prix littéraire est matérialisé par une œuvre réalisée par un artiste cachanais et choisie par le jury du prix artistique de la ville de Cachan. Ce prix sera remis le mardi 19 mars 2019 en présence de l'auteur lauréat, du public cachanais, d'élèves et étudiants de l'École, des partenaires et organisateurs.

### ■ Le choix final du jury

Les jurés ont choisi d'établir une première liste avec uniquement leurs deux ou trois romans favoris. 6 livres étaient alors encore en course. Les discussions ont réduit la liste à 4 puis 3 (*Fugitive parce que reine*, *Là où les chiens aboient par la queue* et *Les déraisons*). La méthode du jugement majoritaire les a départagés proclamant *Fugitive parce que reine* de Violaine Huisman, roman lauréat de cette 19<sup>e</sup> édition.



## L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE PARIS-SACLAY

L'ENS Paris-Saclay à la fois école et centre de recherche offre aux normaliens, dans les domaines des sciences fondamentales, des sciences humaines et sociales et des sciences pour l'ingénieur, une formation disciplinaire renforcée « à la recherche et par la recherche », ouverte sur l'international et la pluridisciplinarité, qui les mène au master et au doctorat.

L'ENS Paris-Saclay est membre fondateur de l'Université Paris-Saclay. Au cœur du projet de l'Université Paris-Saclay, elle constitue la grande école sélective pluridisciplinaire de formations aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche exigeant un très haut niveau scientifique.

A 2 km de Paris (Porte d'Orléans), la ville de Cachan est installée au cœur de la vallée de la Bièvre. Traversée par un triple aqueduc inscrit à l'inventaire des monuments historiques (vestiges d'un aqueduc romain, aqueduc Médicis du XVII<sup>e</sup> siècle et aqueduc de la Vanne du XIX<sup>e</sup> siècle), Cachan est une ville encore jeune. Fondée en 1922 après s'être séparée d'Arcueil, elle s'est urbanisée au cours des années 1960-1970. Elle compte aujourd'hui 30 740 habitants.

### ■ Un pôle majeur de l'enseignement technique et scientifique

La ville de Cachan accueille trois grandes institutions universitaires (qui couvrent près de 10% de son territoire) et plus de 4 500 étudiants :

#### - L'École normale supérieure (voir présentation de l'École)

#### - L'Institut Universitaire de Technologie

Fondé en 1966, le premier créé en région parisienne, l'IUT est spécialisé dans les enseignements liés à l'industrie (génie électrique, génie mécanique et productique). L'IUT est une Unité de Formation et de Recherche (UFR) rattachée à l'Université Paris-Sud.

#### - L'École Spéciale des Travaux Publics (ESTP)

Cette école, plus que centenaire, forme chaque année plusieurs centaines d'ingénieurs spécialisés dans les travaux publics, le bâtiment, la topographie et la mécanique. Avec 23 bâtiments sur 7 hectares, l'ESTP offre au visiteur un bel échantillon de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle. Les deux maisons d'habitation (dont une inscrite à l'inventaire des monuments historiques) avec leur décoration « art nouveau » sont caractéristiques du début de siècle. Les pavillons des matériaux, construits entre 1958 et 1960, proposent une surprenante « matériauthèque » vivante des années 50, symbole de la reconstruction et du début des Trente Glorieuses.

## ■ Une longue tradition artistique

Dès le XI<sup>ve</sup> siècle, le poète Eustache Deschamps s'enthousiasme pour la ville et chante le bonheur d'y habiter. Deux siècles plus tard, les poètes de la Pléiade, Ronsard, du Bellay, Jodelle, prennent l'habitude de venir s'y promener, imités par les étudiants de Paris. On y goûte aux charmes champêtres des rives de la Bièvre et l'on vient y puiser son inspiration aux « sources antiques ». Cette tradition artistique s'est maintenue à travers les siècles.

Le photographe Edouard Baldus est mort à Cachan, figure essentielle de la photographie du XIX<sup>e</sup> siècle. Plus près de nous, plusieurs représentants majeurs de l'art contemporain ont installé un atelier à Cachan, tels Olivier Debré, Jacques Monory ou Julio Le Parc.

Aujourd'hui, la communauté artistique de Cachan compte près d'une centaine d'artistes professionnels, peintres, sculpteurs ou plasticiens. Une vingtaine d'entre eux est installée à la Cité des Artistes, dans le quartier du Coteau.

Les artistes de Cachan, regroupés notamment au sein de l'association Chemins d'art, organisent à l'automne, depuis une vingtaine d'années, des Journées Portes Ouvertes de leurs ateliers, qui figurent parmi les pionniers du genre et attirent chaque année des centaines de visiteurs.

La ville de Cachan, de son côté, accueille régulièrement des expositions à L'Orangerie et dans la galerie du Théâtre Jacques Carat. Depuis 1966, elle organise aussi une Biennale d'art contemporain.

Violaine Huisman vit depuis 1998 à New York, où elle a fait ses armes dans l'édition et se charge actuellement des événements littéraires pour BAM (Brooklyn Academy of Music), le plus vieux théâtre des États-Unis. Elle a notamment traduit *Un crime parfait* de David Grann et *La haine de la poésie* de Ben Lerner pour les éditions Allia.

« Maman était une force de la nature et elle avait une patience très limitée pour les jérémiades de gamines douillettes. Nos plaies, elle les désinfectait à l'alcool à 90°, le Mercurochrome apparemment était pour les enfants gâtés. Et puis il y avait l'éther, dans ce flacon d'un bleu céruléen comme la sphère vespérale. Cette couleur était la sienne, cette profondeur du bleu sombre où se perd le coup de poing lancé contre Dieu.»

Ce premier roman raconte l'amour inconditionnel liant une mère à ses filles, malgré ses fêlures et sa défaillance. Mais l'écriture poétique et sulfureuse de Violaine Huisman porte aussi la voix déchirante d'une femme, une femme avant tout, qui n'a jamais cessé d'affirmer son droit à une vie rêvée, à la liberté.

Pour son roman, Violaine Huisman a aussi reçu les prix Françoise Sagan et Marie Claire, ainsi que plusieurs autres nominations.

### Catherine Léva, artiste lauréat

Pour cette 19<sup>e</sup> édition, la sélection du prix artistique s'est opérée parmi 14 œuvres présentées.

C'est un dessin de Catherine Léva, d'un format de 95 x 33 cm (sans titre), qui a conquis le jury. L'œuvre se compose de trois collages, dont une feuille d'or en son centre. Elle est recouverte de stries, sortes de hachures, inscrites à l'encre blanche, très caractéristiques du travail que réalise Catherine Léva sur pierre.

« J'ai commencé à dessiner très tôt, à l'âge de 8 ans. Puis je me suis arrêtée, car je suis tombée amoureuse de la pierre, après mes études en 1988. Un véritable coup de cœur. Depuis, je ne me suis plus arrêtée de sculpter. Et ce n'est que quand j'ai trouvé dans le dessin une façon personnelle de l'aborder, que je m'y suis remise. »

« Même si la sculpture et le dessin sont différents, j'y trouve beaucoup de similitudes. Notamment dans mon cheminement de création. Autant dans le dessin qu'en sculpture, je démarre le travail sans esquisse, sans maquette, ni croquis. Je ne sais pas où je vais et où finira mon travail. Je me laisse portée par l'envie, parfois même par les accidents. Et ce n'est que quand j'ai trouvé le bon équilibre que je m'arrête. C'est l'instinct qui me guide. »

Catherine Léva est installée à Cachan depuis 1994. C'est à l'École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art Olivier de Serres qu'elle a développé son intérêt pour le volume. Après un bref passage à l'École des Beaux-arts, elle s'est adonnée entièrement à sa passion : la sculpture sur pierre. Catherine Léva participe régulièrement à des symposiums : elle réalise en extérieur, aux côtés d'artistes de diverses nationalités et en présence de public, des sculptures monumentales. Ses œuvres sont visibles sur son site : [www.catherine-leva.fr](http://www.catherine-leva.fr)



Œuvre de Catherine Léva - 95x33 cm

### Article 1

Le prix littéraire de l'ENS Paris-Saclay a pour objet de couronner un premier roman de langue française, paru depuis la proclamation du prix précédent.

### Article 2

Un comité de lecture est chargé de mener à bien le projet. Il est constitué des personnes suivantes :

Françoise BOISSIERE, ancienne directrice de la bibliothèque, ENS Cachan  
Jacqueline DELAPORTE, enseignante, ENS Paris-Saclay

David DELTON, bibliothèque, ENS Paris-Saclay

Bernard JOURNET, enseignant, ENS Paris-Saclay

Dominique DEVAL, infirmière, ENS Paris-Saclay

Dominique LAGROST, enseignante, ENS Paris-Saclay

Jeanne-Marie LEGRAND, services financiers, ENS Paris-Saclay

Odile MALEZIEUX, scolarité, ENS Paris-Saclay

Amélie BIGOT, bibliothèque, ENS Paris-Saclay

Patrice AURAND, bibliothèque, ENS Paris-Saclay

Victoire PINCHON, bibliothèque, ENS Paris-Saclay

et plusieurs membres des jurys des années précédentes.

### Article 3

Un jury de 15 élèves de l'École, représentant dans la mesure du possible l'ensemble des disciplines enseignées à l'ENS Paris-Saclay est constitué sur la base du volontariat parmi les 1500 élèves de l'École.

### Article 4

Le jury doit être constitué fin septembre. Les inscriptions (bulletin de participation à remplir) se font jusque fin septembre à la bibliothèque, rez-de-chaussée bas du bâtiment d'Alembert, ENS Paris-Saclay.

### Article 5

Dans le cas d'un trop grand nombre de candidatures, un tirage au sort, organisé par le comité de lecture, est mis en place pour désigner la liste des membres du jury.

### Article 6

La liste définitive des membres du jury est publiée dès la fin septembre au sein de l'École, diffusée aux partenaires et organisateurs et mise en ligne sur le site Web, rubrique actualités.

### Article 7

Les membres du jury devront élire un(e) président(e) de jury du prix littéraire.

### **Article 8**

La plupart des informations émanant du comité de lecture étant diffusées par messagerie électronique, les membres du jury doivent posséder une adresse électronique, soit personnelle, soit au sein de l'ENS Paris-Saclay.

### **Article 9**

Une liste de 15 ouvrages est établie par les membres du comité de lecture. Cette liste est affichée sur le site Web de l'École. Les membres du jury sont tenus de lire l'ensemble des œuvres sélectionnées.

### **Article 10**

Le comité de lecture réunit les membres du jury et remet à chacun d'entre eux un exemplaire des livres retenus en les achetant à cette fin (livres conservés par les membres du jury).

### **Article 11**

Le jury dispose d'une vingtaine de semaines (entre les mois d'octobre et de mars) pour lire les ouvrages.

### **Article 12**

Au cours des mois de lecture, le comité de lecture réunira au moins trois fois les membres du jury (deux réunions et une séance de délibérations). Les membres du jury sont tenus d'assister à ces réunions et aux délibérations finales. En cas de non-respect de ces conditions, ils devront remettre au comité de lecture l'ensemble des livres offerts. L'absence d'un seul membre du jury aux délibérations peut entraîner l'annulation de cette réunion.

### **Article 13**

Seuls les membres du jury pourront voter quant à l'attribution du prix. Cependant les délibérations se feront en présence des membres du comité de lecture.

### **Article 14**

Le prix est remis en présence du lauréat, des élèves de l'ENS Paris-Saclay, du public cachanais, des partenaires et des organisateurs.

### **Article 15**

Le prix prend la forme d'une œuvre d'art réalisée par un artiste cachanais (peintre, sculpteur, plasticien...) et offerte par la ville de Cachan.

### **Article 16**

L'œuvre d'art est choisie par un jury, appelé « jury du prix artistique », constitué d'élèves du département Design de l'ENS Paris-Saclay, de l'artiste lauréat de l'année passée et de représentants de la ville de Cachan.

## LA COMPOSITION DU JURY

### **Département Biologie**

- Théophile Seck – 1<sup>ère</sup> année

### **Département Économie Gestion**

- Sébastien Laffite – doctorat
- Maylis Peyret – 1<sup>ère</sup> année

### **Département Génie mécanique**

- Camille Kessler - 1<sup>ère</sup> année

### **Département Informatique**

- Juliette Fournis d'Albiat – 1<sup>ère</sup> année
- Sacha Huriot-Tattegrain - 1<sup>ère</sup> année

### **Département Langue**

- Priscilla Bucher – 1<sup>ère</sup> année
- Clara Joubert – 1<sup>ère</sup> année

### **Département Mathématiques**

- Solal Perrin-Roussel – 1<sup>ère</sup> année

### **Département Physique**

- Marie Devinat – 1<sup>ère</sup> année
- Iris Paparelle – 1<sup>ère</sup> année

### **SAPHIRE**

- Yacine Manal – 1<sup>ère</sup> année

### **Département Sciences sociales**

- Pierre-Adrien Ladant – 1<sup>ère</sup> année
- Pierre-Emmanuel Metzger-Debrune – 1<sup>ère</sup> année
- Lucie Riandey – 1<sup>ère</sup> année



## LA LISTE DES OUVRAGES

- *Noyé vif* de Johann Guillaud-Bachet (Calmann-Lévy)
- *L'homme de Grand-Soleil* de Jacques Gaubil (Paul & Mike)
- *Tyrannie* de Richard Malka (Grasset)
- *Makoro* de Florence Malmassari (Henry Dougier)
- *Apprendre à lire* de Sébastien Ministru (Grasset)
- *L'homme qui parle juste* d'Anne Quéméré (Arthaud)
- *Constantinople* de Baptiste Touverey (Robert Laffont)
- *1144 livres* de Jean Berthier (Robert Laffont)
- *Là où les chiens aboient par la queue* d'Estelle-Sarah Bulle (Liana Lévi)
- *Fugitive parce que reine* de Violaine Huisman (Gallimard)
- *Les déraisons* d'Odile d'Oultremont (L'Observatoire)
- *Pervers* de Jean-Luc Barré (Grasset)
- *Si j'ai le cœur étroit* de Michel Paulet (Thierry Marchaisse)
- *Pleurer des rivières* d'Alain Jaspard (Héloïse d'Ormesson)
- *La nuit introuvable* de Gabrielle Tuloup (Philippe Rey)

## LES DÉLIBÉRATIONS DU JURY

Compte-rendu des délibérations du 19<sup>e</sup> prix littéraire de l'ENS Paris-Saclay

Les membres du jury se sont réunis le 22 février 2019 pour élire le 19<sup>e</sup> lauréat du prix littéraire de l'École normale supérieure Paris-Saclay.

■ Lors des délibérations étaient présents :

Les membres du jury : Priscilla Bucher, Marie Devinat, Sacha Huriot-Tattegrain, Clara Joubert, Camille Kessler, Pierre-Adrien Ladant, Sébastien Laffitte, Pierre-Emmanuel Metzger-Debrune, Iris Paparelle, Maylis Peyret, Solal Perrin-Roussel, Lucie Riandey et Théophile Seck.

David Delton pour le comité de lecture et comme rapporteur.

Depuis la première réunion en octobre 2018, durant laquelle ont été remis aux jurés les romans en compétition, les membres du jury ont pu échanger leurs avis sur les ouvrages lors de plusieurs réunions programmées par Victoire Pinchon, puis par David Delton qui lui a succédé à la coordination du Prix littéraire.

Après un dernier retour sur les derniers romans de la liste de lecture, les discussions abordent la question de ce qu'il faut récompenser. Saluer un très bon roman avec peu de défauts ? Encourager un auteur à continuer, pour qu'il corrige ses défauts ? Faut-il tenir compte des prix (notamment pour *Là où les chiens aboient par la queue*, *Fugitive parce que reine* et *Tyrannie*) ? De la renommée de l'auteur et de ses autres travaux littéraires (entre autres, Richard Malka, l'auteur de *Tyrannie*, a publié plusieurs bandes dessinées) ?

Les jurés choisissent de ne garder qu'une liste de leurs romans préférés (2 ou 3 par personnes) qui donne : *Tyrannie*, *1144 livres*, *Là où les chiens aboient par la queue*, *Fugitive parce que reine*, *Les déraisons*, *Pleurer des rivières*.

Le débat va ensuite s'accroître autour de *Tyrannie* (soutenu par Solal qui trouve qu'en plus d'être bien construit, le livre permet de découvrir l'univers judiciaire), *Là où les chiens aboient par la queue* (soutenu par Pierre-Adrien qui salue son style) et *Fugitive parce que reine* (particulièrement soutenu par Lucie qui le trouve plus touchant, même si elle reconnaît que

*Là où les chiens...* est mieux écrit). *Les déraisons* est moins évoqué.

*Tyrannie* sera peu à peu évacué faute de plus de soutiens (Théophile et Lucie trouvent qu'il n'y a pas assez d'émotion). Les jurés continuent un long moment de comparer *Fugitive...* et *Là où les chiens...* sans parvenir à un accord.

Un vote par jugement majoritaire départagera les 3 derniers, classant *Fugitive parce que reine* en première position, puis *Là où les chiens aboient par la queue* et enfin *Les déraisons*.

Violaine Huisman remporte la 19<sup>e</sup> édition du Prix littéraire de l'ENS Paris-Saclay.

## CONTACTS PRESSE

### **À propos du prix littéraire de l'ENS PARIS-SACLAY**

■ David Delton - Coordination du prix littéraire  
david.delton@ens-paris-saclay.fr / 01 47 40 77 19

■ Morgann Crozet - directrice de la communication  
morgann.crozet@ens-paris-saclay.fr / 01 47 40 22 64

ENS Paris-Saclay - 61 avenue du Président Wilson 94230 Cachan  
www.ens-paris-saclay.fr

### **À propos de la ville de Cachan et du prix artistique**

■ Valérie Depret - responsable des relations presse  
valerie.depret@ville-cachan.fr / 01 49 69 69 99

Ville de Cachan - square de la Libération 94230 Cachan  
www.ville-cachan.fr et page Facebook

